

Séance du 04 juin 2026

Date de la convocation : 29/05/2026
Date d'affichage convocation : 29/05/2026

Nombre de Membres		
en exercice	présents	Pouvoirs
32	28	4
VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
32	0	0

N°2026-06-88

**Désignation d'un délégué
« égalité entre les femmes et les
hommes »**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-six et le quatre juin à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de l'établissement, en salle de délibérations, sous la présidence de Monsieur Thierry FÉLINE, Président, en exercice.

Présents : Mme ALBECQ-MEGIAS Noémie - Mme ANDRÉ-SCANAVINO Chantal - Mme ANJO Marine - Mme BONFIGLIO Gylène - M. BREYSSE Cédric - M. BROUSSES Philippe - Mme CAUQUIL-HUGON Christel - Mme CAVAILLÉ Nathalie - Mme CHANRON Nicole - Mme COMBE Florence - M. CREICHE Jean-Philippe - M. CRESPE Charly - M. DUMONT Christophe - M. EHRET Yves - M. FÉLINE Thierry - M. FILHOL Jean-Pierre - M. LAPISARDI Christian - Mme LASHERMES Sandy - M. MANCEL Thierry - Mme MARCHAND Cristel - M. MORRA André - Mme MOURRUT Pascale - M. PAPY David - M. PÉLISSIER Laurent - Mme PELLEGRIN-PONSOLE Sophie - Mme PIMIENTO Corinne - M. RAMS Joachim - Mme SCOLLO-OGIER Martine.

Absents ayant donné pouvoir : M. BONATO Cédric pour M. FÉLINE Thierry - M. BUSSAC Yannick pour M. BREYSSE Cédric - M. MARTI Alain pour Mme PELLEGRIN-PONSOLE Sophie - Mme VANDERBISTE Carine pour Mme MARCHAND Cristel.

Secrétaire de séance : M. CRESPE Charly.

M. Thierry FÉLINE, Président, expose :

- Vu l'article 80 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,
- Vu les statuts de la Communauté de communes Terre de Camargue,
- Vu la délibération n°2020-12-161 relative à la création d'une délégation « égalité entre les femmes et les hommes ».

Par courriel en date du 3 août 2020, Mme Sandrine BONNAMICH, Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité auprès de M. le Préfet du Gard, a sollicité la Communauté de communes terre de Camargue pour désigner un(e) référent(e) élu(e) et un(e) référent(e) parmi les agents de la Communauté de communes.

La Communauté de communes Terre de Camargue a l'opportunité d'affirmer son attachement à cette dynamique en allant au-delà des attentes de l'Etat et en créant une délégation à « l'égalité entre les femmes et les hommes » et en désignant un service de référence pour mener des actions concrètes.

Parallèlement à l'institution de cette délégation et conformément à l'article 80 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, un plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle au sein de l'établissement a été élaboré.

Dans le cadre du renouvellement de l'assemblée délibérante, il est demandé, conformément à l'avis du Bureau du 26 mai 2026, de désigner un(e) référent(e) élu(e).

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité :

- De désigner Madame Cristel MARCHAND pour représenter la Communauté de communes Terre de Camargue et siéger comme référente élue de la délégation « égalité entre les femmes et les hommes » ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces à intervenir et prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cet acte.

**Le Secrétaire de séance,
Charly CRESPE**



**Pour copie conforme,
Fait à Aigues-Mortes, le 05 juin 2026
Le Président,
Thierry FÉLINE**

